

Toulouse, le 08 Octobre 2026

Arrêté n° A150-2026

portant mise en service du nouveau réseau d'eaux pluviales rue de l'église sur la commune de Verfeil

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Service d'Eau Potable en vigueur ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu l'arrêté n°A21-2026 du 22 juin 2026 portant sur les délégations de fonction de Christian CROUX Vice-Président, signataire du présent document ;

Vu les compétences transférées par la Commune de VERFEIL en matière d'eau pluvial ;

Vu le Marché à bon de commande travaux n°022A2022 notifié le 20/10/2022 au groupement SPIECAPAG/INEO/COLAS et le bon de commande initial n°66285 pour un montant de 67 408,57€TTC ;

Vu le Marché à bon de commande travaux n°074P2025 notifié le 06/11/2025 au groupement SPIECAPAG/INEO/COLAS et le bon de commande complémentaire n°71066 pour un montant de 10 902,00€TTC ;

Considérant que le montant de l'opération n°31573-34 « Reprise du réseau pluvial rue de l'église » sur la commune de VERFEIL s'établit à 98 218,00€ TTC ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le service Ingénierie de RESEAU31;

Considérant que les travaux de reprise du réseau d'eau pluvial rue de l'église sur la commune de VERFEIL (OP n°31573-34) ont été réceptionnés sans réserves le 11/05/2026.

Considérant que cette opération est constituée des travaux suivants :

- Renouvellement d'un réseau d'eaux pluviales en béton DN400mm sur 65ml
- Reprise de 10 branchements existants situé sur le domaine public

Arrête

Article 1 : La mise en service du nouveau réseau d'eaux pluviales rue de l'église sur la commune de VERFEIL est fixée au 11/05/2026 ;

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés.

Christian CROUX
Vice-Président

